



Aurélia de Saint-Exupéry
Secrétaire générale

À l'attention des présidents des fédérations territoriales des Ogec

Pour information :

- aux administrateurs de la fédération nationale des Ogec
- aux directeurs diocésains
- aux permanents des fédérations territoriales des Ogec

Paris, le 20 mars 2023
Réf. 2023.03

Objet : Note d'information N° 2023.03
Service civique année scolaire 2023/2024

Madame, Monsieur,

L'Agence du Service Civique nous a accordé **pour 2023-2024, une enveloppe de 750 volontaires** qui pourront exercer une mission d'intérêt général dans notre réseau et dans celui du Cneap.

Pour mémoire, la Fédération nationale des Ogec, signataire de la convention avec l'Agence, porte l'agrément collectif de Service Civique pour l'Enseignement catholique (Sgec, Cneap, Renasup, Ugsel). Elle est le support juridique et administratif du dispositif.

Ainsi un établissement catholique d'enseignement ne peut pas accueillir de volontaire en dehors de notre agrément.

Afin d'être au plus près des territoires, certaines fédérations territoriales gèrent le service civique, selon des modalités de déconcentration.

Vous trouverez dans une *annexe* la liste complète de ces fédérations et leurs coordonnées, ainsi que les départements qui y sont rattachés, que vous pourrez utiliser pour envoyer à vos Ogec. **Ce tableau est protégé par un mot de passe : 2324**

Par exception dans ces territoires où la gestion est délocalisée les établissements qui accueilleront un volontaire étranger (venant spécialement en France pour exercer une mission de service civique) ainsi que les établissements agricoles seront directement gérés par la Fédération nationale des Ogec.

Les établissements scolaires (école, collège, lycée ou ensemble scolaire, universités) intéressés, pourront accueillir un ou deux volontaires (en fonction de la taille de l'établissement).

Fédération des Ogec

277 rue Saint-Jacques
75005 Paris
T 01 53 73 74 40
M contact@fnogec.org

www.fnogec.org

Les missions pourront débuter dès le 1^{er} septembre 2023, sauf disposition particulière prévue par la fédération territoriale dédiée au service civique. Le calendrier de recrutement à respecter est le suivant :

	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois
Sept-23				160
Oct-23			120	140
Nov-23		192	80	
Déc-23	30			
Janv-24	28			
TOTAL	58	192	200	300

La durée moyenne des missions de Service Civique fixée par l'Agence du Service Civique est de 8 mois.

Notre agrément comporte 9 thématiques (axes). Le projet d'accueil (mission) que pourront proposer les établissements devront se rattacher à l'une d'elles.

Tout au long de la campagne 2023/2024, nous mettrons à disposition du réseau, à chaque étape, notamment celle concernant l'élaboration de votre projet, des documents et outils, également disponibles sur le site de la Fédération nationale des Ogec / Service Civique.

Vous trouverez dans une *annexe* un tableau de synthèse des documents déjà disponibles.

A compter de cette nouvelle campagne, le processus complet d'accueil d'un volontaire en Service Civique se déroulera dans un **nouvel environnement informatique, celui d'une plateforme de gestion « Service Civique » intégrée à Isidoor, qui sera opérationnelle au cours de la première quinzaine du mois d'avril 2023**. Nous reviendrons vers vous pour vous en informer.

Une note IMPORTANTE relative à ce nouvel environnement est annexée à ce courrier.

Pour les projets d'accueil de volontaires **français**, la saisie se fera sur notre **nouvelle plateforme, entre le 15 avril et le 30 avril au plus tard**.

Nous invitons toutefois les établissements à concevoir dès maintenant leur projet, en s'aidant de la fiche procédure n°1 et du brouillon/fac simulé, pour ensuite le saisir dans notre plateforme

Exception uniquement pour l'étape des dépôts de projets d'accueil de volontaires étrangers
La saisie se fera sur **JOTFORM, dès à présent et jusqu'au 30 avril au plus tard, afin d'accélérer l'instruction des projets.**

Vous trouvez dans les Vademecums le lien JOTFORM pour déposer votre projet.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.

Aurélia de Saint-Exupéry
Secrétaire générale

PJ : 3

Regroupement par fédérations territoriales / départements

Urogec de Normandie	Hérouville St Clair 14200	14-27-50-61-76	service-civique-normandie@nmd.urogec.org	Valérie GUILLOT
Urogec Bourgogne	Dijon 21000	21-58-71-89	service.civique@bfc.urogec.org	Sandra BRUNET
Udogec 22	Saint-Brieuc 22002	22	laurence.lenechet@enseignement-catholique.bzh	Laurence LE NECHET
Udogec 29	Quimper 29196	29	udogec29.servicivique@enseignement-catholique.bzh	Aline AUFFRET
Urogec Midi Pyrénées - Occitanie	Toulouse 31500	9-11-12-30-31-32-34-46-48-65-66- 81-82	service-civique-occitanie@occ.urogec.org	Laetitia MARTIN
Udogec Aquitaine <i>périmètre spécifique</i>	Bordeaux 33000	16-17-19-23-24-33-40-47-64-79- 86-87	service-civique@udogec33.fr	Raphaëlle RICHARD
Udogec 35	Rennes 35042	35	service.civique35@enseignement-catholique.bzh	Corentine LEMESLE
Urogec Centre	Tours 1 37041	18-28-36-37-41-45	serviceciviquecvl@asrec-cvl.org	Aurélie RABEAU Elsa AIT-OUARET
Udogec 38 <i>périmètre spécifique</i>	La Tronche 38700	07-26-38-73-74	service.civique@ddec38.org	Mélanie FIETTE
Udogec 43 <i>périmètre spécifique</i>	Le Puy en Velay 42009	03-15-43 - 63	udogec43-service-civique@ec43.org	Séverine PONS
Udogec 44	Nantes 44041	44	Servicecivique@ec44.fr	Valérie POINTEAU
Udogec 49	Angers 49010	49 - 85	secretariat.udogec@ec49.fr	Nadine DUBOIS
FEDOLOR <i>périmètre spécifique</i>	Villers les Nancy 54603	54-55-57-67-67-88	fedolor@est.urogec.org	Sandra HERDIER
Udogec 56	Vannes 56005	56	service-civique56@enseignement-catholique.bzh	Nathalie SEGUE - Jennifer GONNY
Uniogec 69 <i>périmètre spécifique</i>	Lyon 69321	01-42-69	service.civique@enseignementcatho-lyon.eu	Sandrine GNOGBO
Udogec 72 <i>périmètre spécifique</i>	Le Mans 72016	53-72	service.civique@ddec72.org	Frédéric SUREAU
Urogec d'Ile de France	Paris 75007	75-77-78-91-92-93-94-95	lidesaintvincent@urogec-idf.org	Laurence de SAINT VINCENT

Fédération nationale des Ogec - Fnogec	Paris 75005	Hauts de France / PACA / Corse / quelques départ. en GE et BFC : 2-4-5-6-8-10-13-2A-2B-25-39-51- 52-59-60-62-70-80-83-84-90 - territoires ultramarins Etablissements agricoles	service-civique@fnogec.org	Armelle BARIL
---	-------------	---	--	---------------

Les adresses mail des gestionnaires au sein des fédérations en charge du dispositif se trouvent dans le tableau Excel en annexe